L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS,
VENDREDI MATIN, 5 FEVRIER.

Le Comité d'Enquête.

Séance de vendredi soir 3 février.

CONTINUATION DU TÉMOIGNAGE DE M. MARR.

M. Marr informe le comité qu'en qualité de président du Comité de 70 et du Comité Central d'Etat, il a adressé au général Sheridan une lettre dans laquelle il lui demandait la liste des 3500 meurtres que celui-ci disait avoir été commis en Louisiane, il n'a pas encore reçu de réponse à sa lettre. M. Marr donne ensuite des explications sur les papiers de protection donnés par le Comité de paroisse aux gens de couleur qui avaient voté pour les démocrates.

A M. Frye: le témoin ne se rappelle pas avoir dit à Baton Rouge que les fonctionnaires de Kellogg devraient être chassés de leurs places. Il a fait un discours au meeting de la statue de Clay le 14 septembre, a pris une part active à cette journée, a dit au peuple de recourir aux armes.

Le témoin n'a nullement été informé le 3 janvier que des arrangements eussent été pris par la Ligue Blanche pour s'emparer de la maison d'Etat le 4 janvier. Il n'a nullement été consulté au sujet d'une prétendue provision d'échelles pour prendre d'assaut la salle du Sénat.

Il était chairman du comité qui est allé pour trouver Kellogg le 14 septembre et lui demander sa démission. Il n'a pas arrêté ce jour là Conquest Clark, secrétaire particulier de Kellogg, mais lui a dit qu'il ne pouvait envoyer certaine dépêche. Il n'a pas pris possession du télégraphe et n'a pas demandé à M. Flannery de lui laisser examiner tous les télégrammes envoyés à Washington. Une garde avait été placée au bureau du télégraphe; le témoin l'a fait retirer.

Le témoin ne pense pas qu'il ait été réellement la tête du mouvement du 14 septembre. Il est membre honoraire de la Ligue Blanche. Dans la dernière élection l'intimidation a agi plutôt contre le parti conservateur que contre le parti républicain.

Le témoin a dit à Conquest Clark qu'aucune dépêche de Kellogg ne pourrait être envoyée à Washington. McEnery était dans le Mississipi le 14 septembre. Nul ni le témoin ne pensaient qu'il y aurait un conflit. La lutte a été précipitée par la saisie injustifiable des armes par la police. Le témoin ne sait pas si McEnery avait été envoyé à dessein à la campagne avant le 14 septembre. Le soulèvement dans cette journée a été un mouvement spontané et non prémédité.

TÉMOIGNAGE DE F. W. ABNEY.

Ce témoin lit une déclaration écrite dans laquelle il est dit que la ville de Coushatta a été construite depuis la guerre, et que dans les années qui ont suivi 1865, elle a grandi et prospéré rapidement. Cette prospérité et la bonne harmonie entre les races n'ont été troublées qu'après l'apparition des carpet-baggers. Ce sont eux qui ont fait créer la paroisse de la Rivière Rouge et ont fait de Coushatta le chef lieu. Les taxes ont été augmentées et le peuple a été surchargé. L'exposé lu par le témoin relate longuement les circonstances qui ont causé de l'agitation et une réunion de la population blanche à Coushatta, puis l'arrestation des fonctionnaires républicains et ensuite leur mise à mort par des hommes restés inconnus.

Le témoin est président du club politique blanc de Coushatta. Il n'y pas de ligue blanche dans la paroisse; le témoin est négociant.

C'est dans la nuit du 29 août que Dickson a été blessé près de la maison de Twitchell. Il a fallu prendre en garde les fonctionnaires républicains afin de les protéger contre le rassemblement qui par suite des circonstances devenait incontrôlable. Quand les prisonniers sont partis le dimanche matin, le peuple s'était dispersé. Il croyait que la garde donnée aux prisonniers les protégerait; il sait peu de chose sur l'assassinat.

Le témoin a été arrêté par le député marshal Stockton et est actuellement sous caution. Trois gardes étaient résidents de cette ville. M. Hyams, l'un d'eux, a dit qu'ils avaient été poursuivis par des hommes qui avaient tué les prisonniers. Les meurtriers ont fui ou quitté de suite l'Etat. On a vu pas tard le cheval de Twitchell à Clébourne, comté Johnson, Texas.

Les arrestations faites sans distinction, quelques jours avant l'élection, par le député marshal avec des troupes, ont jeté la consternation parmi la population blanche, et elles ont fait perdre plus de cent voix aux candidats conservateurs. Le témoin n'était détenu le jour de l'élection. S'il n'y avait pas eu d'intimidation des blancs, ceux-ci auraient, sans aucun doute, eu une majorité de votes de cent pour emporter la paroisse. Un grand nombre de noirs ont également voté avec eux.

Il y a eu 1500 pavés à Twitchell pour faire décider le siège de la maison de Cour. Twitchell a passé, ayant acquis une valeur d'un tiers à la prospérité de Coushatta. Il a appelé avec lui trois frères, capitaine Homer Twitchell, Dewees, Edwards, Willis et d'autres hommes du Nord, qui se sont établis avec H. Twitchell, n'avaient pas ce capital du tout.

Les usages dont a parlé H. Twitchell consistaient en une société de blanches et une machine à battes appertées à pour faire le bois de charpente de la Maison de Cour, pour laquelle une forte somme avait été avancée. Le témoin a entendu dire que la troupe qui avait tué les prisonniers avait pour chef un capitaine Jack. Il ne sait pas qui c'est. Il ne connaît pas les hommes qui ont prêté des deux nègres qui avaient tué Dickson, ces hommes qui ont appartenu à la bande du capitaine Jack.

A M. Frye: Le témoin dit qu'il est président du comité exécutif. Il y a eu une consultation sur le renvoi des fonctionnaires de paroisse. Il n'a jamais dit après le renvoi des fonctionnaires de Natchitoches qu'il y aurait à faire la même chose dans sa paroisse. Il faisait partie du comité le 25 qui a examiné l'accusation portée contre les deux nègres qui ont été pendus.

Le comité n'a pas voté pour qu'ils fussent pendus. Les nègres ont été pendus par une bande d'hommes que personne ne connaissait. Le témoin sait qu'on l'accuse d'avoir été l'instigateur du meurtre de Twitchell et des autres.

En réponse à M. Frye, le témoin donne le nom de la plupart des gardes qui avaient accompagné les prisonniers.

Le témoin ne connaît que quatre cas de nègres tués dans la paroisse.

M. Frye soumet le témoin à un contre-interrogatoire très serré sur le meurtre des six hommes et la pendaison des deux nègres, mais il ne réussit pas à obtenir d'autres informations. M. Abney donne seulement les noms des deux messieurs qui ont vu pendre les deux nègres.

Le témoin sera appelé de nouveau.

La séance est renvoyée au lendemain jeudi.

Séance de jeudi 4 février

TÉMOIGNAGE DE R. B. HUNTER.

Le témoin demeure dans la paroisse Rapides; il est avocat et propriétaire du *Caucasian*, le journal conservateur de la paroisse.

Pendant la guerre il a fait du service dans l'armée confédérée.

A l'élection présidentielle de 1868, c'est un fait notoire que les nègres se sont tenus et ont marché sur Alexandrie. Ils ont été désarmés et dispersés par la police et par quelques citoyens.

On ne leur a pas fait de mal. Tous les fonctionnaires de la paroisse à cette époque étaient des républicains.

En 1870 les nègres ont voté en masse, tandis que beaucoup de blancs se sont abstenus. Le résultat de l'élection a donc été un succès pour les radicaux.

En 1872 presque tous les blancs de Rapides ont fait partie du mouvement libéral, avec quelques exceptions; le témoin, cependant, n'a pu consentir à s'associer avec Warmoth.

Le témoin sait que dans les campagnes électorales de 1868, de 1870 et de 1872 les nègres avaient organisé des clubs politiques armés. Ils se réunissaient généralement le soir, et les meneurs radicaux leur faisaient des discours incendiaires, conseillant souvent le meurtre et l'incendie.

Depuis 1868, dans toutes les campagnes électorales, les blancs du pays, les conservateurs, ont essayé de ramener les nègres à eux, mais ils n'ont pu réussir que dans bien peu de cas; les noirs étant si parfaitement organisés et croyant aveuglément ce que leur disaient les aventuriers blancs, à savoir que si les blancs revenaient au pouvoir ils retomberaient dans l'esclavage.

Le témoin pense que les nègres étaient de bonne foi, tant ils sont ignorants. C'est en raison de cette organisation si parfaite des noirs que les blancs en 1874 ont compris la nécessité de s'organiser à leur tour et de tirer une ligne de démarcation entre les deux races.

Le témoin lit à cet effet un article qu'il a publié dans son journal le 15 mars 1873.

En réponse à M. Hoar le témoin dit que les conservateurs avaient souvent averti les nègres que les taxes équivalaient à la confiscation sous le régime radical, en ajoutant que si un pareil état de choses continuait, ils ne pourraient bientôt plus employer un seul travailleur, fut-il blanc ou noir.

En 1874 le mal était si grand que les blancs ont dû prendre des mesures plus directes, car pour eux cela était devenu une question de vie ou de mort. Ceux qui ont formé le parti des blancs n'avaient pas l'intention d'opprimer les nègres, mais d'unir les blancs.

En réponse à une question de M. Frye qui demande si les blancs entendaient gouverner quelle que fut la majorité des noirs, le témoin dit que les blancs ne pouvaient pas entendre cela, parce qu'il y a une majorité blanche dans l'Etat incontestablement.

M. Hunter croit que la prolongation du régime des aventuriers blancs et des nègres ignorants et vicieux entraînera la ruine complète de la Louisiane.

M. Marshall demande au témoin quelles sont les relations entre les blancs et les nègres dans la paroisse Rapides.

Le témoin déclare que ces relations sont généralement cordiales. Dans la campagne électorale de 1874, les blancs ont donné plusieurs fois des barbecues et beaucoup de nègres y sont venus. Le fait est que les nègres n'étaient pas aussi bien organisés en 1874 qu'ils l'avaient été auparavant. Cela tenait à des divisions entr'eux dans leurs églises et dans leurs clubs, car les nègres confondent toujours la politique et la religion.

La preuve est qu'ils n'ont composé une liste de candidats que quelques jours avant l'élection.

Le témoin affirme qu'il n'y a pas eu de désordres d'aucun genre dans la paroisse Rapides de la part des blancs. Après le 14 septembre, il y a eu une assemblée générale des conservateurs blancs. M. Hunter a fait lui-même une motion d'envoyer un comité trouver les fonctionnaires nommés par Kellogg, afin de leur demander leur démission.

La chose s'est passée ainsi tranquillement, sans esclandre.

L'élection de 1874 a été très paisible dans la paroisse Rapides et il n'y a pas eu d'intimidation en ce qui regarde les nègres.

Il n'y a eu d'intimidation que contre les blancs, du moins une tentative d'intimidation, car les blancs n'étaient pas effrayés aussi facilement. Les marshals des Etats-Unis suivis d'une escorte de cavalerie fédérale, couraient la campagne, arrêtant les citoyens.

Le témoin sait que le but de ces marshals était moins d'arrêter des citoyens que de les intimider; c'est pour cette raison qu'ils refusaient de publier les noms de ceux qu'ils avaient ordre d'arrêter, afin de donner à entendre que la liste de noms était beaucoup plus longue qu'elle ne l'était en réalité.

Le témoin a appris que des officiers de l'armée des Etats-Unis recevaient directement des lettres de Kellogg avec un post scriptum du gén. Emory.

Kelso, un des meneurs reconnu du parti républicain était le supervisor d'enregistrement. L'élection a été très paisible et il y a même eu très peu de persuasion de blancs.

Les conservateurs avaient deux listes de candidats, la liste démocratique et la liste du parti des blancs. Beaucoup de nègres ont voté soit pour l'une soit pour l'autre.

Le témoin s'est tenu à un poll dans la ville d'Alexandrie et sait que 100 nègres ont voté la liste des blancs. A deux îlets de ce poll il y avait un poste de troupes fédérales.

M. Marshall désire savoir ce qui a été fait au sujet de la question du travail.

Le témoin dit qu'il ne sait qu'un cas où un planteur ait déclaré à ses employés qu'il essaierait de les remplacer à l'expiration de leur contrat s'ils votaient la liste radicale. Les planteurs disaient cependant assez ouvertement qu'ils donneraient la préférence en faisant de nouveaux contrats aux nègres qui auraient voté la liste conservatrice.

M. Marshall demande si les planteurs blancs ont jamais fraudé les travailleurs noirs de leurs salaires.

M. Hunter dit qu'il n'y a pas eu un seul cas, malgré la ruine du pays, malgré les mauvaises récoltes.

Au sujet de la Ligue Blanche, le témoin nie son existence dans la paroisse Rapides.

Il dit qu'il y a eu le parti des blancs, mais il n'y a jamais eu d'organisation armée.

Le témoin déclare qu'il n'y a jamais eu de troubles dans sa paroisse, sauf une fois, quand le viol d'une jeune fille blanche de famille respectable par le notoire bandit nègre Sam Henderson, qui a été pendu avec quelques uns de ses complices.

Le témoin donne alors les détails de cette horrible affaire. En réponse à une question de M. Hoar, il ajoute que ce crime a été commis au mois de mai 1874 pendant la présence à Colfax des métropolitains de Kellogg flanqués de marshalls des Etats-Unis et d'un détachement de troupes. Il y avait aussi la canonnière de Kellogg l'Ozark. Le "massacre" de Colfax, comme on l'appelle a eu lieu le 13 avril 1873.

Le témoin dit qu'avant cette affaire de Colfax les nègres avaient fait des menaces ouvertement de chasser tous les blancs de la paroisse Grant ou de les tuer et de garder les femmes blanches pour eux. Le témoin donne la liste des meurtres commis dans la paroisse Rapides depuis 1866.

Il y en a eu trente-quatre et pas un seul pour une cause politique.

Des nègres ont été tués par des nègres, 5 nègres ont été tués par des blancs et 3 citoyens par des personnes inconnues.

Sont blancs ont été tués par des nègres, deux blancs par des blancs et trois blancs par des personnes inconnues. Le témoin ne connaît que trois de ces criminels qui aient été convaincus de et envoyés au pénitencier.

Dans d'autres cas ont été graciés et il n'y en a que plus qu'un.

Le juge de district, le juge de paroisse et le shérif sont tous les trois des républicains.

Le témoin parle alors de la mort de Isham Harris dont le corps a été trouvé dans la rivière. On a accusé de ce crime le juge de paroisse radical Phillips, qui a été arrêté à la Nouvelle-Orléans. L'accusé est resté pendant qu'il était gardé par les troupes.

Le témoin dit qu'il y a peu de républicains blancs dans la paroisse. Le plus marquant de tous est l'ex-gouverneur Wells, et le témoin sait que la famille du gouverneur Wells n'est pas frappée d'ostracisme.

Il y a des républicains blancs qu'on ne voit pas cependant, pour des raisons particulières; par exemple, il y en a un qui s'est marié avec une femme de couleur, on ne peut l'admettre à l'adultère et des gens respectables n'admettent pas. Il n'y a pas d'organisation.

Répondant à M. Hoar qui lui pose quelques questions, M. Hunter dit que s'il entend par caractère que les républicains ne sont pas aimés, oui, ils sont frappés d'ostracisme.

Les républicains noirs sont considérés comme des êtres ignorants, mais les blancs de ce parti sont considérés comme des aventuriers et des coquins.

Le témoin donne alors le total de la dette de la paroisse qui dépasse $49,000.

M. Frye demande au témoin si le trésorier démocrate du Bureau des écoles n'a pas volé la caisse.

M. Hunter réplique que le fait est vrai, et que c'est lui-même qui a obtenu jugement contre le coupable.

M. Frye.—A-t-il été frappé d'ostracisme?

Le témoin.—Oui, monsieur.

Le témoin dit que les propriétés dans la paroisse Rapides avant la guerre étaient évaluées à $7,000,000. Le taux de la taxe était 1 1/2 un pour cent. En 1874 dans la paroisse le taux de la taxe était 3 mills sur la piastre, et les taxes de paroisse qui se montaient à $22,000 à cette époque ont toujours été maintenues au même chiffre maintenant que les propriétés ont perdu les trois cinquièmes de leur valeur primitive.

M. Hunter dit qu'il a assisté à une vaste assemblée de conservateurs de couleur dans la paroisse Rapides qui ont adopté des résolutions dénonçant en termes très énergiques les décisions du Bureau de retours.

M. Frye.—Ces résolutions n'avaient-elles pas été écrites par un blanc?

Le témoin.—Oui, monsieur, mais elles ont été écrites à la suggestion d'un homme de couleur et présentées par un homme de couleur.

Le témoin lit ici les résolutions qui ont été reproduites dans son journal, le *Caucasian*.

M. Wheeler.—La conduite du président relativement aux affaires de l'Arkansas et du Texas n'avait-elle pas inspiré de la confiance aux conservateurs de la Louisiane?

Le témoin.—Cette conduite avait inspiré beaucoup de confiance aux conservateurs, mais leur dernière illusion n'a pas tardé à s'envoler après l'intervention militaire du 4 janvier.

M. Wheeler.—Croyez-vous que le président ait mal agi en intervenant après le 14 septembre?

Le témoin.—Oui, monsieur, mais je crois qu'ayant mal débuté il s'est cru obligé de continuer dans le même sens.

Le témoin à une autre question de M. Wheeler répond que la Louisiane ne peut pas être prospère tant que durera le régime de Kellogg ou le régime d'autres hommes corrompus. Pour que la Louisiane fût prospère il faudrait qu'elle eût pour gouverneur un homme qui obtînt la confiance des deux partis.

M. Wheeler.—Loin de haïr le gouvernement fédéral, vous l'eussiez servi s'il y avait eu guerre avec l'Espagne à propos de Cuba?

Le témoin.—Bien certainement, monsieur.

M. Wheeler.—Pensez-vous que ce soit là les sentiments du Sud?

Le témoin.—Je le crois. Je pense même que le Sud se battrait plus tôt que le Nord, car notre population est plus impulsive.

M. Wheeler.—Quel remède le gouvernement pourrait-il porter à vos maux?

Le témoin.—S'abstenir de toute immixtion dans nos affaires.

M. Wheeler.—Les citoyens sont-ils opposés à une nouvelle élection?

Le témoin.—Ils étaient d'abord contre l'intervention fédérale; ils désirent, à cette heure, que le gouvernement national remette la Louisiane dans l'état où l'a trouvée le juge Durell à l'époque du décret que vous savez. Ils sont d'opinion que le gouvernement peut seul rétablir l'ordre. Je crois qu'ils accepteraient même un régime provisoire de préférence à celui de Kellogg; ils ont été un certain moment en faveur d'un gouvernement militaire. Ils accueilleraient favorablement une nouvelle élection s'ils étaient persuadés qu'elle aurait lieu loyalement, mais le passé les effraie. Je crois qu'ils aimeraient mieux un gouvernement provisoire qu'une nouvelle élection dont la surveillance serait confiée à Sheridan.

M. Hoar.—Vous avez adopté la Ligue Blanche comme remède extrême, parce que les nègres ont refusé de vous aider à faire disparaître le mal?

Le témoin.—Oui, monsieur.

M. Hoar.—N'êtes-vous pas d'avis qu'il y a eu, sous Warmoth, neuf cents votes frauduleux?

Le témoin.—Je ne sais rien de positif à cet égard.

M. Hoar.—Je n'ai pas besoin de vous dire quelle conclusion nous tirerons de votre silence, n'est-ce pas?

Le témoin.—Tirez-en la conclusion que vous voudrez; je ne saurais vous parler d'une chose sur laquelle je n'ai pas de renseignements positifs.

M. Hoar.—Quelle était votre opinion sur la manière d'agir de Warmoth?

Le témoin.—Je ne l'aimais pas; c'est pourquoi je suis resté chez moi, dans les primaires, en 1872.

M. Hoar.—Croyez-vous qu'il y ait eu des fraudes dans votre paroisse en 1872?

Le témoin.—Des irrégularités. Je suis persuadé que McEnery a été honnêtement élu et qu'il n'avait pas besoin des fraudes qu'on reproche à Warmoth. Si le vote transmis au Returning Board était complet et loyalement, on acquerrait la certitude de ce fait.

M. Hoar.—Vous admettez que Grant a fait son devoir en n'intervenant pas dans l'Arkansas et au Texas?

Le témoin.—Oui, monsieur.

M. Hoar.—S'il y a eu des fraudes des deux côtés ici, quelle ligne de conduite, selon vous, Grant eût-il dû suivre?

Le témoin.—Il ne pouvait guère faire autrement; ce n'est pas lui, mais le Congrès que je blâme. Vous auriez dû rétablir les choses telles qu'elles étaient le jour où Durell a lancé son ordre; vous auriez laissé aux citoyens de la Louisiane le soin de décider la question. Si vous aviez fait cela, McEnery eût été proclamé gouverneur sans résistance sérieuse.

M. Hoar.—Vous auriez voulu que le Congrès laissât la décision à la force?

Le témoin.—Je ne crois pas qu'il y aurait eu lutte; les hommes de couleur se fussent tenus à l'écart. Kellogg serait tombé, car les propriétaires se seraient refusés à payer l'impôt.

M. Hoar.—Les partisans de Kellogg eussent-ils refusé d'acquitter les taxes?

Le témoin.—Ils n'ont pas de propriétés.

M. Hoar.—Ne croyez vous pas qu'il y ait cinq mille républicains blancs en Louisiane?

Le témoin.—Je ne pense pas qu'il y en ait cinq cents.

M. Hoar.—Combien en comptez-vous dans la paroisse Rapides?

Le témoin.—Six ou sept.

M. Frye.—Si un comité du Congrès était venu à Rapides en 1872, n'aurait-il pas découvert la fraude des neuf cents voix de Warmoth?

Le témoin.—Il y aurait découvert des irrégularités. Nous avons en Louisiane des paroisses où la population est presque exclusivement blanche.

M. Frye.—Il y a cinq cents républicains à la Douane seulement.

Le témoin.—Ils sont républicains tant qu'ils y sont employés.

M. Frye fait passer sous les yeux du témoin beaucoup de chiffres à l'effet de prouver des fraudes.

Le témoin.—M. Frye, on assure que les chiffres ne mentent pas; cette vérité ne s'applique pas aux vôtres.

M. Frye lit au témoin plusieurs extraits du *Caucasian*, disant aux blancs que ceux qui ne se feraient pas inscrire et ne voteraient pas seraient coupables de trahison envers leurs femmes et leurs enfants. Vous êtes, s'écrie-t-il, l'auteur de ces écrits, n'est-ce pas?

Le témoin.—Oui, monsieur; c'étaient là mes opinions. Je ne m'adressais qu'aux blancs.

M. Frye.—Et c'est ce que vous appelez une élection paisible?

Le témoin.—Je ne vois pas là de violence.

M. Frye.—Vous avez déclaré que vous n'aviez pas connaissance d'actes de violence commis à Rapides?

Le témoin.—J'ai parlé de violences exercées contre les nègres.

M. Frye.—Que pensez-vous du massacre de la paroisse Grant?

Le témoin.—Les habitants de Rapides croyaient, ils croient encore, sincèrement et religieusement, j'ai cru et je crois aujourd'hui, qu'il était de leur devoir—de voir solennel—de livrer le combat à Colfax, pour défendre les jours, l'honneur de leurs femmes et de leurs enfants. Nous savions, à n'en pas douter, que les nègres de l'endroit et des paroisses avoisinantes étaient bien armés et prêts; qu'ils étaient pleins de confiance et sûr de pouvoir faire tout ce qu'ils voudraient.

La terreur régnait dans le pays.

Les voisins vinrent au secours des blancs de la paroisse Grant parce qu'ils étaient fermement convaincus que s'ils ne frappaient pas un grand coup sur le terrain même où le mouvement avait pris naissance, le fléau s'étendrait chez eux. Les citoyens n'ont pas lieu de rougir de ce qu'ils ont fait, dans cette circonstance.

M. Frye.—Je m'oppose à ce que le témoin donne d'aussi longues explications dans un contre examen.

M. Marshall.—Il serait excessivement injuste de demander au témoin son opinion sur l'affaire Grant et ne pas lui laisser la liberté de s'expliquer.

M. Hoar décide que le témoin a le droit de s'expliquer quand il tient à ne pas laisser de doute dans l'esprit du comité.

M. Hunter avait dit, précédemment, en parlant de certains articles du *Caucasian* dont il est un des éditeurs, que les paragraphes lus par M. Frye s'appliquaient aux blancs et non aux hommes de couleur; que les habitants de Rapides, persuadés que Kellogg les frusterait de leurs droits, quoiqu'au nombre d'entre eux avaient accompagné à la Nouvelle-Orléans les candidats qu'ils avaient élus, que si la police métropolitaine avait essayé d'exécuter les ordres de Kellogg et était battue, les hommes de Rapides auraient aidé les Orléanais à la repousser, car ils ne voulaient pas que ces derniers se chargeassent seuls de cette besogne. Le témoin ajoute: "Nous n'avons jamais eu l'idée de résister aux autorités militaires des Etats-Unis."

TÉMOIGNAGE DE M. LOUIS TEXADA.

J'habite la paroisse Rapides où je suis né et où j'ai grandi. J'ai 56 ans. Tout est tranquille chez nous depuis un an; il ne s'y commet d'actes de violence pour causes politiques. Je n'ai aucune connaissance d'intimidation organisée, si ce n'est celle que les radicaux maniaient pas et qui a été suivie de la fusion des races. La population. C'est une intimidation toute morale. Les citoyens étaient apathiques car ils se demandaient s'il leur serait permis de jouir des fruits de leur victoire.

M. Marshall.—Partagez-vous les opinions de M. Hunter?

Le témoin.—Presque toutes. Les deux races s'entendent parfaitement; tel n'a pas toujours été le cas en tant qu'il s'agit de la politique. L'élection de 1874 est la plus loyale qui ait eu lieu depuis la reconstruction. Il y a eu deux à douze voix blancs blancs dans la paroisse. Des hommes de couleur votaient pour nous en 1868. La Ligue Blanche a ouvert les yeux aux nègres; ils ont commencé à réfléchir quand ils ont vu les blancs unis. On s'entend mieux aujourd'hui parce qu'on se connaît mieux. Les habitants de ma paroisse, pas plus que ceux des autres paroisses, n'approuvent les massacres; ils se sont battus à Colfax parce qu'ils croyaient honnêtement défendre la civilisation, et ils ne s'y est pas commis de meurtres lorsqu'ils y étaient.

M. Marshall.—Pensez-vous, comme M. Hunter, qu'il fallait se battre?

Le témoin.—Oui, monsieur.

M. Marshall.—Avez-vous jamais occupé des places?

Le témoin.—Celle de sénateur et de représentant.

M. Texada déclare que l'assessement était, avant la guerre, de $17,000,000, y compris les nègres; il est aujourd'hui de $2,000,000, à peu près.

Wheeler.—Quel serait, selon vous, le remède aux maux dont on se plaint ici?

Le témoin.—Laisser au peuple sa liberté d'action et reconnaître les officiers qu'il croit avoir élus en 1872.

M. Wheeler.—Que devrait faire le Congrès?

Le témoin.—Conseiller au Président de retirer les troupes et nous laisser nous gouverner nous-mêmes.

M. Wheeler.—Alors vous blâmez plutôt le Président que le Congrès?

Le témoin.—Oui, monsieur.

M. Wheeler.—Je suis heureux d'avoir enfin rencontré un gentleman qui ne blâme pas les représentants, qui entendent les appels du Président et de la Presse.

M. Wheeler.—Croyez-vous que M. Kellogg agirait d'une manière satisfaisante s'il se sentait soutenu par la population?

Le témoin.—Je suis porté à le croire, mais son entourage et ses Législatures empêchent les citoyens d'avoir la moindre confiance en lui.

TÉMOIGNAGE DE M. DAVID PIERSON.

Je demeure dans la ville de Natchitoches, dans la paroisse de ce nom. J'y demeure depuis 1866. Je suis né en Georgie. J'ai été avocat de district, mais n'ai pas rempli de fonctions publiques depuis la reconstruction. Je faisais partie de la convention qui a décrété la sécession; j'étais un des unionistes de ce corps et n'ai pas voulu signer l'acte. Je possède des propriétés que j'évalue à $15,000.

Le témoin déclare que l'organisation qui existait à Natchitoches en mai dernier n'avait aucun but politique; c'était une union de conservateurs et de républicains auxquels deux cents nègres étaient venus se joindre, pour résister à une taxe de 8 pour cent—taxe écrasante et illégale. Le peuple était disposé à acquitter un impôt, mais le percepteur, malgré les instructions de l'auditeur, insista sur les 8 pour cent et annonça la vente d'une grande quantité de terres. M. Dibble ayant été consulté, publia son opinion; le document mettait en évidence l'illégalité de l'impôt et de la fraude.

M. Pierson fait un tableau effrayant de la corruption qui régnait dans la paroisse. Il s'étend longuement sur la conduite du juge Myers et celle du percepteur des impôts. Le comité l'écoute avec beaucoup d'attention.

M. Marshall.—Y a-t-il des ligues blanches à Natchitoches?

Le témoin.—On proposa, en juin, d'en former, mais il fut décidé, après discussion, qu'il ne convenait pas d'en avoir. M. Blunt, sénateur du district, a parlé dans son témoignage, d'hommes armés qui se seraient trouvés à une convention républicaine; j'étais dans l'édifice et je n'en ai pas vus.

DEPARTS DES TRAINS DE CHEMIN DE FER.

Voir les annonces pour les renseignements ordinaires.

NLLE-ORLEANS, ST-LOUIS ET CHICAGO.

Express....7 heures A. M.
Malle....5 heures P. M.

NLLE-ORLEANS, MOBILE & TEXAS.

Express et malle tous les jours, à 8 heures du matin.

Express du soir, tous les jours, à 4 1/2 h. P. M.

NLLE-ORLEANS & DONALDSONVILLE.

Par le ferry de la rue Calliope....7:45 du matin

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS.

Par le ferry de la rue Ste-Anne....7 1/2 h. du matin
Départ du train à Alger....8 h. du matin

Prix des Bestiaux.

Bœufs de l'Ouest, par livre net	—	à	—
Bœufs du Texas nourris au mais par livre net	—	à	—
Bœufs du Texas, choix	40 00	à	50 00
Bœufs du Texas, 1re qualité	30 00	à	45 00
Bœufs du Texas, 2de qualité	20 00	à	25 00
Bœufs du Texas, 3me qualité	[illegible]	à	15 00
Cochons de l'Ouest, par livre, gr.	[illegible]	à	[illegible]
Cochons du Texas par livre, gr.	5	à	6
Moutons, 1re qlt, par tête	4 00	à	5 00
Moutons, 2de qlt, par tête	3 00	à	4 00
Moutons, 3me qlt, par tête	2 00	à	3 00
Vaches à lait, de choix, par tête	60 00	à	110 00
Vaches à lait, 2de qlt, par tête	35 00	à	50 00
Veaux d'1 an, par tête	7 50	à	10 00
Veaux d'un an par tête	8 00	à	12 00
Chèvres, par tête	1 50	à	2 00
Bœufs, prix moyen par livre			10
Porc			[illegible]
Veau			16
Mouton			[illegible]

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne, $14 par an; édition hebdomadaire, $5). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, préalablement fait d'[illegible]

AVIS La Vulnéraire Maurel, ou Trésor de la mère de famille, si appréciée dans les cas d'accidents, blessures, épidémie, etc. et l'Hydrocrésol[illegible], modérateur de la transpiration, ne se vendent plus en gros, rue d'Enghien, mais seulement chez l'inventeur et propriétaire, Rue Godot-de-Mauroy, No. 1, à Paris, et en détail dans les bonnes pharmacies.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles Européennes.

ESPAGNE.

Madrid, 4—Le général Loma a battu et fait prisonnier le général carliste Agasia.

Madrid, 4 fév.—On rapporte que Loma a détruit plusieurs fonderies de canons dans le Guipuzcoa.

PRUSSE.

Berlin, 4—Bismarck est souffrant d'une affection nerveuse. Le prince semble décidé à se retirer après le soixantième anniversaire de son jour de naissance.

ANGLETERRE.

Londres, 4 fév.—De gros lingots ont été trouvés dans les champs d'or de Bonne Espérance.

EGYPTE.

Caire, 4 fév.—Le Darfour a été annexé à l'Egypte.

CUBA.

Havane, 4.—Or 215. Change nominal. Sucre nominal; peu de demande. Prix faibles. Les détenteurs demandent trop pour les acheteurs.

CANADA.

Une avalanche de rochers.

Québec, 4.—Nombre de personnes ont été écrasées par des rochers au Cap Blanc. Huit corps ont été trouvés. L'avalanche est venue du Cap Diamond à huit heures du soir.

WASHINGTON.

Washington, 4.—Il y avait peu de membres à la séance de la Chambre hier soir. Plusieurs ont demandé un congé pour faire imprimer leurs discours.

Washington, 4, Chambre.—Il y a eu une grande excitation à la Chambre aujourd'hui, causée par un discours de M. Brown, du Kentucky, sur le bill des droits civils, et où il s'est exprimé ainsi à l'égard de M. Butler du Massachusetts:

Que dirait-on si l'accusation lancée contre le peuple du Sud venait d'un homme qui est mis au ban de la société respectable dans son propre Etat; dont le nom est synonyme de faussé; qui est le champion de la fraude et qui l'a été dans toutes les occasions; qui est l'apologiste des voleurs, qui est un tel prodige de vice et de bassesse que pour le décrire, l'imagination en serait malade et le vocabulaire des invectives en serait épuisé? En Ecosse, il y a des années, il y avait un homme dont la profession était le meurtre et qui gagnait sa vie en vendant les corps de ses victimes pour de l'or. Il a rivé son nom à ses crimes et aujourd'hui, dans le monde entier il est connu sous le nom de "Burking."

L'orateur—Faut-il entendre que le gentleman applique son langage à un membre de cette Chambre?

M. Brown.—Non. Je décris un individu qui est dans l'œil de mon esprit....

L'orateur.—Je crois comprendre que le gentleman adresse ses remarques à un membre de la chambre.

M. Brown.—Non. Je ne cite pas de noms. Le nom de l'homme fut rivé à son crime et aujourd'hui, dans le monde entier, il est connu sous le nom de Burking (étouffeur) si je voulais exprimer tout ce qui était pusillanime dans la guerre, inhumain dans la paix, tout ce qui est interdit en morale et infâme en politique, je devrait l'appeler Butlerizing".

Pour cette violation de l'ordre parlementaire, une résolution de censure a été votée contre M. Brown et après une très excitante discussion, a été administrée par l'orateur.

Le bill des droits civils est alors repris à demain et la Chambre s'est ajournée.

Washington, 4.—Les démocrates ont appelé des témoins pour refuter les témoignages reçus par le comité d'enquête de l'Alabama. Le rapport sera différé de quelques jours.

La séance exécutive du Sénat a rejeté le traité de réciprocité avec le Canada.

Le comité réuni pour faire enquête dans l'Arkansas, la Louisiane et l'Alabama a nommé un sous-comité pour préparer un bill.

Sénat.—M. Morton, de l'Indiana, a présenté un mémoire signé par 1500 hommes de couleur de Baltimore, déposants dans la succursale de la caisse d'épargnes des affranchis de cette ville qui demandent de l'assistance.

M. Pratt, du comité des pensions, rapporte, avec des amendements, le bill du Sénat amendant la loi de pension de manière à réhabiliter ceux qui ayant participé à la rebellion, ont, depuis la fin de la guerre, servi dans l'armée des Etats-Unis et ont été estropiés. Au rôle.

Le Sénat s'est ensuite occupé de la résolution concurrente, soumise par M. Morton, pour rappeler la 22e règle des deux Chambres du Congrès en relation avec le compte du vote pour le Président et le Vice Président.

M. Morton a dit que l'existence de cette règle exposait le pays à un grand danger. Il a rappelé qu'avec un nombre de sénateurs, il avait décidé d'entrer ce qu'il appelait comme un substitut à la motion du rapport, aucune objection à la réception ou au compte de tout vote électoral ne serait valide à moins que l'objection ne soit soutenue par les votes affirmatifs des deux Chambres. Après discussion, le sujet est référé au comité des privilèges.

Washington, 4.—Le sénateur Flanagan qui a eu une entrevue avec le Président tera un rapport favorable à la nomination de Sabin comme maître de poste à Galveston.

On dit positivement qu'il n'y a aucune indication favorable à Pardee, bien que Sheldon affirme positivement que sa nomination sera confirmée d'ici à cinq jours.

Si un bill de tarif ou de taxe passe pendant cette session, il contiendra une augmentation de droit sur le sucre.

Le comité ce matin a voté plusieurs fois de manière à indiquer qu'il n'y aura pas de taxes sur le thé ou le café comme proposition indépendante, mais s'il doit y avoir une pareille taxe, cela sera de compagnie avec certains articles de la liste attachée.

Observations Météorologiques.

Washington, 4.—Probabilités. Pour les Etats du Golfe, vents du nord est, statu quo ou hausse de baromètre. Température un peu plus élevée et claire, suivie d'un temps nuageux.

MEMPHIS.

Memphis, 4—Le conseil général, hier soir, a adopté une résolution offrant l'hospitalité de la ville au sénateur élu Johnson qui doit arriver samedi.

Les visiteurs du carnaval arrivent déjà et les demandes de logements indiquent qu'il y aura un immense concours de monde.

TALLAHASSEE, Fl.

Tallahassee, 4.—Il y a eu deux ballotages aujourd'hui pour un sénateur des E. U. Au premier, il s'a manqué qu'une voix au gouv. Walker pour être élu.

NEW-YORK.

New York, 4.—Une lettre de la Havane dit que les troupes du gouvernement opérant en grande force dans le district de Cincos Villas seulement protègent certaines localités exposées et empêchent l'incendie des plantations. Les insurgés restent de ce côté-ci de la Trocha. Ils épargnent les plantations pour de l'argent et ne font pas de prisonniers. Ils gagnent de cette manière la bienveillance des habitants du pays.

L'affaire de l'escroquerie des $800,000 implique le gouverneur Hartranft et les réclamations de la Pensylvanie. Le Sun veut bien rétracter l'accusation que le plaignant a reçu de l'argent, mais en aucun cas il ne veut subir de jugement.

Les bons des Etats du Sud (plus de $30,000) récemment volés à l'Adams Express, ont été trouvés sur la banquette et ont été rendus à la compagnie.

New York, 4.—La conférence annuelle des églises congrégationnelles de New York, Brooklyn et des environs a eu lieu aujourd'hui. Les rapports des diverses églises ont été reçus. Le rapport de l'église de Plymouth accuse une augmentation de 80 membres depuis l'année dernière et déclare que la congrégation croit fermement que le ministère de leur pasteur est béni de Dieu.

New-York, 4 fév.—Arrivé, Mercedita. Arrivé à destination, Mayflower, Emélie, America. Sur retour, Jonia, Lothair, Clara Maria.

New-York, 4 fév.—Embarqué aujourd'hui $750,000 en espèces.

BANGOR.

Bangor, Me., 4.—Hersey, membre du Congrès, est mort.

WICHITA.

Wichita, Kansas, 6.—Un homme et une femme ont été gelés à mort. On craint que d'autres n'aient été surpris dans la prairie durant la tempête.

DUBUQUE.

Dubuque, 4.—Un train est pris dans la neige à 70 milles d'ici, avec 30 voyageurs sans vivres et sans combustible. On leur a envoyé du secours. Il y a de fortes chutes de neige avec de grands vents. De 23 à 26 degrés au-dessous de zéro.

ST. PAUL.

St.Paul, 4.—Tour de scrutin sans résultat. Ramsay 54.

OMAHA.

Omaha, 4.—Pas de trains sur le chemin de Chicago et du Nord-Ouest depuis deux jours. La tempête a diminué de violence, mais il fait extrêmement froid.

RIVIERES.

Etat des fleuves, bateaux, etc.

Memphis, 4.—Le fleuve a monté de 19 pouces—Temps clair et très froid. Parti, le bateau Belle Lee, pour la Nouvelle-Orléans.

Vicksburg, 4.—Pas de bateaux allant ou venant aujourd'hui. Temps clair et froid. Le fleuve a monté de trois pieds en 24 heures.

Louisville, 4.—Hausse de la rivière 10 pieds d'eau dans le canal. La navigation est de nouveau suspendue. Le bateau Mary Houston parti pour N. Orléans mercredi, a été forcé de revenir ici à son wharf.

MARCHES.

Marchés étrangers.

Liverpool, 4, midi et demi.—Coton ferme. Uplands 7 5/8, orléans 7 7/8. Vendu 15,000 balles.

3 h. et demie.—Expédié de la Nouvelle-Orléans, non au-dessous de low middling 7 15/16.

Londres, 4, 3 h. et demie.—Consolidés au comptant 93 1/2 à 93 5/8. A terme, 93 5/8 à 94 3/4.

Paris, 4, 2 h. et demie.—Rentes 64-4.

Londres, 4 fév.—L'argent non monnayé a diminué de 1,500,000 à la Banque d'Angleterre.

Paris, 4.—Les espèces métalliques ont augmenté de 34 millions de francs à la Banque de France.

Liverpool, 4, au soir.—Coton sur la base du midd uplands, rien au-dessous du low midd., février et mars 7 5/8.

Marchés Américains.

New-York, 4, midi.—Coton ferme. Ordinaire 12 7/8. Bon ordinaire 14 1/4. Low mid. 15. Mid. 15 1/2. Orléans 15 7/8.

A livrer, low middling pour février 15 3/8 à 15 11/16, mars 15 3/4 à 15 13/16, avril 16 1/8 à 16 3/16, mai 16 7/16 à 16 1/2, juin 16 3/4 à 16 13/16, juillet 16 15/16 à 17 1/16, août 17 1/8, septembre 16 1/2 à 17.

New-York, 4 au soir.—Coton, bien tenu à la clôture. Midd. 15 1/3 à 15 7/8. Vendu 2722 balles.

A livrer 26,000 balles aux cotes suivantes: pour février 15 21/32 à 15 11/16, mars 15 25/32 à 15 13/16, avril 16 5/32, mai 16 7/16 à 16 15/32, juin 16 3/4, juillet 17, août 17 3/16, septembre 16 3/4.

New-York, 4 au soir.— Après maintes fluctuations l'or a fermé à 114 1/2. Sur les emprunts d'or, les taux ont été placés à 2 1/2 pour cent. Sterling de 4.80 1/2 à 4.86 1/2. Gouvernements en baisse.

Taxes des Licences Municipales pour 1875.

Nous résumons, pour l'information de nos lecteurs, le projet d'ordonnance sur les licences à payer pour l'année 1875:

Banques, $1000; banques ne recevant pas de dépôts, $300 par tête d'associé; prêteurs sur gages, par tête $750; vente ou achat d'espèces ou valeurs, par tête $500; courtiers en argent, valeurs ou assurances, $100; compagnie ou agence d'assurance contre l'incendie, $500; do., maritime, $500; do., de rivière, $500, les compagnies mixtes devant payer pour chaque branche; compagnie ou agence d'assurance sur la vie, $500; inspecteurs d'assurance, $50; compagnie ou entreprise de transports, $100; imprimeries, $25; graveurs, lithographes, $15; journaux quotidiens, $50 par associé; théâtres, &c., $250; troupes nomades, $10 par jour pour 10 jours et $5 par jour additionnel; musées, $100; joueurs d'instruments, $5; machines électriques, $10; propriétaires de courses, $500; cockpits, $250; hôtels $150 par associé; pension privée où l'on vend des liqueurs fermentées ou spiritueuses $100 par associé; logements garnis, $25 par associé; tout endroit mal famé ouvert au public et où l'on vend des liquides, $250, de légumes $5.

Maison de commerce en gros $100 par associé; maison de commerce de détail, $25 par associé; groceries en gros ou en détail où seront vendues des liqueurs à la bouteille $100; restaurant, $100, le tout par tête d'associé.

Stalle ou place aux courses, fair grounds, pique-nique, &c., pour débits de liqueurs, $5 par jour; sans débit de liqueurs, $1 50; stalle aux marchés pour débit de café, thé, chocolat, aliments cuits, éventaires ou baraques sur la levée, pour fruits, etc. $10.

Presse à coton, $150 par associé; cotton gin, $100; piquerie de coton, $100; magasins à sucre, $100, le tout par associé.

Stalle pour débits de tabac et cigares, $10; gazier ou plombier, $15 marchands-tailleurs, $30; tailleurs, $10; matelassiers, $10, le tout par associé.

Confiseries où des liqueurs sont vendues à la bouteille, $50, au verre $100, débits de glace, soda, café, thé, gâteaux, $10, aussi par associé.

Agence et courtage de navires, $100, maison d'encan, $100, hôpitaux particuliers, $50, par associé.

Racoleurs de marins, coureurs d'hôtels et de bateaux, $25, fabricants de voiles, $10, charpentiers ou constructeurs de navires, calfats, tonneliers, fabricants de pompes et d'agrès, $10, chacun.

Bis publics, $15, agence de journaux, d'annonces, de cartes ou de publications, $10, agents de billets ou de fret de chemins de fer, $50, par associé.

Loterie par compagnie $2,500; toute agence de loterie, à payer par le principal ou l'agent, $50.

Courtage de produits en marchandises et de propriétés, $50, chaque; peseurs ou mesureurs, $20; metteurs en bouteilles de liqueurs, $50, chacun.

Raffinerie $200; entrepôts $75; salles de billards $100; allées de 10 quilles $50; galeries de tir, $25; scierie, fabrique de planches, chassis ou persiennes $50 par associé.

Remorqueurs ou bateaux à vapeur dans le port de la Nouvelle Orléans $50; chantiers de navires sans dry dock. $50; dry dock avec ou sans chantier $300 par propriétaire.

Entrepreneurs d'enterrements $100 par associé; agents de bateaux $50; colporteurs ou vendeurs de bijoux faux ou de vêtements et étoffes $50; colporteurs de mercerie, coutellerie, candi, cigares, images, $10.

Entrepreneurs de bâtisses ou de travaux ou sous-entrepreneurs $25; pharmaciens $5; architectes $25; peintres, vitriers, charpentiers, fabricants de citernes $10.

Fonderie de fer et fabrique de machines $150; fonderie de cuivre et fabrique de machines et modèles $50; ferblantier $25; fabrique de machines sans fonderie $25; fabrique de modèles sans fonderie $15; atelier de réparation pour le fer $50, boutique de serrurier, d'armurier, de [illegible] $10 par associé.

Laitier $20 par associé; débit d'huîtres $10, vente d'huîtres en gros $50, vente d'huîtres cuites $5, bureau de placement $25, vétérinaires, pédicures $10; propriétaires de salles pour concerts, bals, réunions $100; toute personne donnant un bal, concert ou une réunion dans un but de profit paiera chaque fois $10.

Toute personne faisant métier d'acheter ou de vendre des animaux devra être munie d'une licence et payer $100, sous peine de $100 d'amende, et en cas de non-paiement de l'amende, d'un mois de prison.

Salon de barbe $10 boulangerie $10, boucher $10, vidangeur $5, blanchisserie $10.

Agents de réclamations, collecteurs, courtiers de douane $25.

Agence commerciale de renseignements $250.

Toute personne ayant des prélarts, charrettes ou des bronettes à louer $25.

Toute personne vendant sur ordres ou échantillons $75.

Galeries photographiques $25. Arrimeurs $50. Marchés particuliers $300. Débit de volailles, gibier, légumes, ailleurs qu'au marché $10.

Chaque abattoir $500.

Toute personne trafiquant au Bazar du marché $10. Débitants de fruits ou de poissons seulement dans un marché $10.

Avocats, notaires, ajusteurs, chirurgiens, dentistes, sages femmes, $30.

Cafés, buvettes, cabarets, etc., $100. Cafés avec musique instrumentale $300; do avec musique instrumentale et vocale $300; avec représentations théâtrales $1000.

Manèges, vélocipèdromes, cercles à patiner $50.

Toute personne qui exercera plus d'une profession ou métier paiera la licence prévue pour chaque.

Toute profession ou métier non énuméré $10.

Tout wagon d'express ou de transport à un cheval $10; à deux chevaux ou plus $20; tout chariot à un cheval $15, à 2 chevaux ou plus $25; diables à grandes roues $25; charrettes à 4 roues et à ressorts à un cheval $10, à deux chevaux $15; charrettes à bière $15. Tout conducteur d'un véhicule énuméré ci-dessus $10.

Charrette de jardinier $5 par an, charrette ou voiture de laitier $10. Charrette à bras $2 par an.

Voiture de louage $10, cocher de voiture à louer ne stationnant pas sur la voie publique, à un cheval $5 00, à deux chevaux ou plus $10; cocher de voiture à louer stationnant sur la voie publique, à un cheval $10, à deux chevaux ou plus $20.

Tout propriétaire ou cocher d'omnibus ou voiture à passager $30, le propriétaire ou conducteur de tout char employé pour transporter les passagers sur un chemin de fer urbain $10.

Ecurie $10.

L'ordonnance repète les anciennes prescriptions sur la tenue, le numérotage et l'éclairage des voitures. La section 70 est ainsi conçue:

Sec. 70. Toutes les licences imposées par cette ordonnance sont pour l'année finissant le 31 décembre 1875. L'émission de licences de six mois, à partir de juillet 1875, est autorisée.

Les licences ne sont pas transférables. L'ordonnance repète les anciennes prescriptions relatives au non paiement des licences, aux pénalités, à la non responsabilité de la ville. Nous regrettons que le Conseil n'ait pas eu le temps de refaire toute cette partie de l'ordonnance qui renferme beaucoup de choses arriérées sur les droits respectifs des citoyens et des autorités municipales, mais nous espérons que la Législature en finira avec le système des licences et que celles de 1875 seront les dernières que les contribuables auront à payer.

15.

MALADIES DU SANG.—Le sang étant la source de notre système et d'où nous tirons aussi bien nos capacités intellectuelles que nos capacités physiques, il est d'une importance extrême d'en entretenir la pureté. S'il contient des poisons, viennent toutes les fonctions en sont affaiblies. L'effet en est désastreux sur les organes importants, tels que les poumons, le foie, les reins. De là l'importance pour tout le monde d'entretenir le sang dans un état de pureté parfaite et plus particulièrement dans cette saison de l'année que dans toute autre. Quelle que puisse être la cause d'excitation, la cause réelle d'une grande proportion de tous les maux est le mauvais sang. Maintenant le Dr. Pierce ne veut pas mettre sa "Golden Medical Discovery" dans le catalogue de ces panacées empiriques patentées en la recommandant comme propre à guérir tous les maux; et il ne la recommande pas comme ayant eu une vertu universelle; au contraire, il y a des centaines de maux qu'elle ne guérira pas; mais ce qu'il soutient, c'est qu'il n'y a qu'une forme de maladie du sang que la "Golden Medical Discovery" ne guérira pas, et ce mal est le cancer. Il ne recommande pas sa découverte pour ce mal, bien qu'il le reconnaisse pour [illegible] le moyen le plus purificateur du sang qui ait encore été découvert et bien que ce moyen affranchisse le sang et le système de tous les autres poisons connus, provenant de genre animal, végétal ou minéral. [illegible] La "Golden Discovery" [illegible]

[illegible]

R. V. PIERCE, Buffalo, New York.

[illegible]

"Golden Medical Discovery" [illegible]

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 4 février 1875.

[illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

Jeudi soir, 4 février 1875.

COTON.—Les ventes du jour [illegible]

[illegible]

BULLETIN MARITIME.

[illegible]

MOUVEMENT DU FLEUVE.

[illegible]

GEO. MERZ,

OLD BASIN BREWERY.

[illegible]

Louisiana National Bank

[illegible]

THE NEW ORLEANS BEE

[illegible]

Pennsylvania Railway.

[illegible]

OBSTACLES TO MARRIAGE.

[illegible] Address, HOWARD ASSOCIATION, No. 2 South Ninth street, Philadelphia, Pa. [illegible]

NEW ORLEANS INSURANCE COMPANY.

FIFTEENTH ANNUAL STATEMENT.

[illegible]

Merchants' Mutual Insurance

COMPANY OF NEW ORLEANS,

ANNUAL STATEMENT.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Hope

[illegible]

TWENTY-FIFTH ANNUAL STATEMENT

Crescent Mutual Insurance Co.

[illegible]

STATE OF LOUISIANA,

[illegible]

Sun Mutual Insurance Company

[illegible]

Liste des Lettres étrangères restant au Bureau de la Poste, le 31 Janvier 1875.

[illegible]

AUX MALADES

[illegible]